



Développer les compétences

Conduire les entretiens de mobilité

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | RH-ENTMOB | Évaluation qualitative de fin de stage |
Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier > Ressources Humaines > Développer les compétences

Contenu mis à jour le 18/10/2024. Document téléchargé le 03/12/2024.

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Expliquer les enjeux de l'entretien professionnel dans le contexte de la mobilité
- Appliquer les lois travail de 2016 et de la Loi Avenir de 2018 pour soutenir la mobilité professionnelle
- Analyser les liens entre la politique de mobilité interne et la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)
- Différencier et définir les processus de mobilité
- Décrire le dispositif de mobilité interne et ses composantes
- Mettre en pratique le concept de co-gestion de la mobilité professionnelle
- Identifier les étapes et les freins associés pour accompagner les changements liés à la mobilité
- Evaluer l'impact financier des changements liés à la mobilité pour l'entreprise
- Analyser le parcours du collaborateur et utiliser les dispositifs d'orientation appropriés pour adopter une posture de conseiller en mobilité
- Formuler un feedback constructif lors de l'entretien individuel de mobilité.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public concerné

Responsables RH.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel dans le cadre de la mobilité

- S'approprier les enjeux de la Loi Travail de 2016 et de la Loi Avenir de 2018
- Comprendre les liens entre la politique de mobilité interne et la GEPP
- Distinguer et définir les processus de mobilité
- Définir le dispositif de mobilité interne
- S'approprier le concept de co-gestion de la mobilité professionnelle

Accompagner les changements en lien avec la mobilité

- Identifier les étapes et les freins liés au changement
- Etablir l'impact financier (coûts et bénéfices) lié aux changements, pour l'entreprise

Définir sa posture de conseiller en mobilité

- Analyser le parcours du collaborateur : réalisations, compétences, centres d'intérêt
- S'approprier les dispositifs d'orientation (CPF, Bilan de compétences, VAE...)
- Appliquer l'écoute active lors de l'entretien individuel de mobilité
- Gérer la relation d'aide : aider à reprendre confiance, motiver, se montrer bienveillant
- Aider le collaborateur à la décision, en apportant des réponses claires
- Formuler un feedback au collaborateur

Intégrer l'entretien de mobilité dans une démarche GEPP

- Définir les compétences individuelles, collectives, stratégiques, cognitives...
- Situer le projet professionnel dans une démarche GEPP
- Connecter le plan de développement de compétences à la stratégie de l'entreprise
- Mettre en place un dispositif de mobilité en utilisant les aires de mobilité

Structurer le projet de mobilité du collaborateur

- Intégrer la méthode ADVP
- Accompagner le collaborateur dans la définition de son projet de mobilité et de son plan d'action : repérer les compétences clés, les caractéristiques personnelles, les motivations et les freins du collaborateur
- Etablir le lien entre le projet de mobilité du collaborateur et les possibilités internes de l'entreprise

Conduire l'entretien de mobilité en adaptant sa communication

- Distinguer les différents types d'entretien de mobilité
- Reconnaître et appliquer les techniques d'entretien : écouter attentivement, reformuler, poser des questions, gérer le temps, mettre le collaborateur en confiance
- Valider un projet professionnel

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Autodiagnostic*
- *Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires*
- *Jeux de rôle : conduire un entretien individuel selon la méthodologie (de la préparation à la conclusion)*
- *Etude de cas : reconnaître les dispositifs d'orientation professionnelle, rédiger un compte-rendu d'entretien de mobilité*
- *Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*
- *Plan d'action : rédiger son Plan d'Action Personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

3) Après la formation : consolider et approfondir

- Pendant 3 mois après la formation, les participants bénéficient d'un suivi personnalisé asynchrone auprès du formateur par courriel
- Ils reçoivent des feedbacks et des conseils personnalisés en relation avec les sujets abordés en formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil PSH.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.